



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°20 du 17 mai 2018

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Bellis Group SA pour la rénovation du bâtiment existant et le changement d'affectation de la grange existante au lieu-dit Sonville/Basse-Nendaz, plan 34 MC, parcelle 3329 propriété de l'hoirie Délèze André et l'hoirie Délèze Séraphin, coord. 2'590'277 / 1'115'194, zone H80 centres villageois. En dérogation aux art. 88 (distance à la limite) et art 91 (option architecturale).
- Mme Corina Beglinger Wülser pour la construction d'un couvert à voitures au lieu-dit Prané/Haute-Nendaz, plan 99 MC, parcelle 9144 (cadastre actuel folio 148, parcelle 142) et parcelle 9143 (cadastre actuel folio 148, parcelle 248) propriété de la requérante et de Beglinger Marcel, coord. 2'587'530 / 1'114'122, zone H20.
- Montagne Résidences SA pour la modification d'une route d'accès privée et la création d'un tunnel au lieu-dit Pracondu/Haute-Nendaz, plan 92 MC, parcelle 8857 propriété de NV Remontées Mécaniques SA, coord. 2'588'095 / 1'113'615, zone H10 à implantation dirigée.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 17 mai 2019

L'Administration communale